

Comment est définie une catégorie de base ?

Une catégorie de base se définit en fonction :

- des caractéristiques du navire, du genre de navigation,
- de la fonction exercée,
- des titres professionnels,
- des reclassements

URL source: <http://www.enim.eu/questions-reponses/comment-est-definie-categorie-de-base>